Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **70 (1944)**

Heft 15

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

pour la route, le rail, le canal. *Une ville naîtra donc là*, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas. Et automatiquement pour cette nouvelle cité, les grandes voies de communication seront axées sur son centre.

Le projet de grande voie de communication par la vallée de la Venoge devrait donc être complété par l'étude d'urbanisme complète de cette cité dont on va provoquer la naissance. Car la première tâche de l'urbanisme est de ne plus laisser pousser les agglomérations au hasard. Il y a là une *occasion unique d'établir de toutes pièces le plan d'une ville conçue d'emblée d'un seul jet, et en voyant grand, très grand tout de suite.*

Cette cité s'appellera probablement Bussigny. Sur l'échiquier national, les grandes communications seront alors : dans un sens, Genève-Bussigny-Berne-Zurich ; dans le sens perpendiculaire, Vallorbe-Bussigny-Valais.

Les Lausannois permettront-ils cela ?

Après l'exposé du projet de route par la vallée de la Venoge, dans un article plein de bon sens qui a suivi, la Municipalité de Lausanne s'est élevée à juste titre contre ce projet, s'appuyant notamment sur des considérations locales de tourisme et de beauté du pays. J'espère, par le présent exposé, avoir montré qu'il n'y a pas là que des considérations locales mais que d'une manière générale le simple bon sens nous dit aussi qu'on ne va pas de Genève à Berne sans passer par Lausanne.

Juillet 1944.

J.-J. Dériaz, architecte S. I. A.

CARNET DES CONCOURS

Habitations rurales.

Concours ouvert par la Classe d'agriculture *de la* Société des Arts de Genève.

Le jury, composé de MM. E. Dérobert, docteur ès sciences économiques, président de la Classe d'agriculture de la Société des arts ; H. Berthoud, ingénieur rural, chef du Service de l'agriculture ; F. Gilliard, architecte à Lausanne ; F. Mezger, architecte à Genève ; A. Rossire, architecte à Genève, s'est réuni sous la présidence de M. E. Dérobert les jeudi 25, vendredi 26, mardi 30 mai et jeudi 1er juin 1944. Assistaient également aux réunions MM. R. Turrettini et Antoine Leclerc, jurés suppléants, M. Leclerc fut chargé de remplacer lors de deux séances M. Gilliard, empêché.

Jugement.

A. *Maison familiale.*

1er prix, 800 fr., M. *A Hœchel*, architecte ; collaborateur : M. *Treille.*

2e prix, 600 fr., MM. *R. Pittet* et *M. Bertola*, architectes.

3e prix, 400 fr., *M. G. Bréra*, architecte.

B. *Maison commune ou foyer pour ouvriers agricoles.*

1er prix, 1400 fr., M. et Mme *Liv* et *A. Rivoire*, architectes.

2e prix, 1000 fr., M. *G. Bréra*, architecte.

3e prix, 800 fr., M. *R. Tschudin*, architecte.

Quinze projets font en outre l'objet, au titre des occasions de travail, d'allocations de 200 fr.

S. T. S. Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

489. *Technicien mécanicien.* Machines-outils. Devis. Français et allemand. Age : de 30 à 38 ans. Suisse orientale.

495. Jeune *dessinateur.* Constructions métalliques. Suisse romande.

497. *Technicien mécanicien.* Appareils pour industrie chimique. Nord-ouest de la Suisse.

499. *Ingénieur mécanicien* ou *technicien mécanicien.* Rapports avec les ateliers, surveillance de la construction, administration des magasins, etc. Age : jusqu'à environ 45 ans. Allemand et français. Fabrique de machines de Suisse romande.

501. *Ingénieur mécanicien* ou *technicien mécanicien.* Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

503. *Ingénieur.* Machines-outils. Nord-est de la Suisse.

505. *Technicien mécanicien.* Machines de chantier, outillage de construction. Suisse orientale.

509. *Ingénieur électricien* ou *technicien électricien.* Calculs, devis et essais de transformateurs et de redresseurs de courant. Suisse centrale.

513. *Ingénieur* ou *technicien.* Fabrication de papiers et de carton. Suisse et étranger. Suisse centrale.

515. Jeune *technicien électricien.* Laboratoire. Technique de la lumière. Suisse orientale.

517. *Contremaître.* Section laminoirs d'une entreprise métallurgique suisse.

521. *Ingénieur mécanicien* ou *technicien mécanicien.* Hydraulique, aubages. Fabrique de machines de Suisse romande.

523. *Ingénieur* ou *technicien.* Bon constructeur en appareils de mécanique de précision. Département « Cinéma » d'une fabrique de machines de Suisse romande.

525. Jeune *ingénieur électricien*, éventuellement *technicien électricien.* Centrale électrique urbaine. Suisse orientale.

527. Jeunes *ingénieurs mécaniciens* ou *techniciens mécaniciens.* Véhicules pour chemins de fer. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 551, 633, 639, 641, 713 ; *de yyyy :* 23, 97, 107, 143, 159, 343, 397, 413, 429, 443, 485.

529. Jeune *technicien* ou *dessinateur.* Branche horlogère. Suisse romande.

531. *Technicien mécanicien* ou *dessinateur mécanicien.* Machines-outils. Suisse centrale.

Section du bâtiment et du génie civil.

1036. Habile *dessinateur en bâtiment.* Tessin.

1038. *Architecte* ou *technicien en bâtiment.* Direction des travaux de construction de maisons familiales et de colonies d'habitation. Suisse centrale.

1042. *Architecte* ou *technicien en bâtiment.* Environs de Zurich.

1044. *Technicien en bâtiment.* Bâtiments industriels, abris aériens et en travaux de génie civil en général. Age : environ 25 à 30 ans. Zurich.

1048 a. *Technicien en génie civil.* De même :

b. *Technicien en bâtiment.* Suisse centrale.

1052. *Technicien en génie civil.* Bureau et terrain, améliorations foncières. Suisse orientale.

1058. Jeune *technicien en bâtiment.* Bâtiments ruraux, silos et bâtiments industriels. Canton de Berne.

1060. *Technicien en bâtiment.* Plans d'exécution. Suisse orientale.

1062. Deux *architectes* ou *techniciens en bâtiment.* Suisse orientale.

1068. *Technicien en bâtiment.* Branche du bois. Suisse centrale.

1074. *Technicien en bâtiment.* Béton armé. Suisse centrale.

1076. *Architecte* ou *technicien en bâtiment.* Bureau et chantier. Suisse centrale.

1078. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment.* Bureau et chantier. Transformations d'hôtel en Suisse romande.

1080. *Technicien en bâtiment.* Suisse centrale.

1084. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment.* Grisons.

1088. Jeune *technicien* ou *dessinateur en bâtiment.* Zurich.

1092 a. Jeune *ingénieur civil* ou *technicien en génie civil*, de même :

b. *Dessinateur en génie civil.* Adductions d'eau. Environs de Zurich.

1094. *Ingénieur civil* ayant déjà quelques années de pratique, ou éventuellement *jeune ingénieur* capable. Surtout travail de bureau. Bureau d'ingénieur de Suisse romande.

1098. Jeune *technicien en génie civil* ou *dessinateur en génie civil.* Age : jusqu'à 25 ans. Bureau d'ingénieur de Suisse romande.

1100. Jeune *technicien en bâtiment* ou *architecte.* Canton de Zurich.

1102. *Architecte, technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment.* Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 196, 438, 726, 792, 860, 872, 884, 908, 912, 916, 964, 974, 988, 990, 994, 996, 1020, 1032.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.